

GUIDE DES EXAMENS

A l'usage des utilisateurs des laboratoires de l'IRESSEF



Pôle urbain de Diamniadio – Arrondissement 4 Rue 2 D1-B.P.7325Fann / Dakar (SENEGAL)

Téléphone : (221) 76 192 67 24 / 77 858 26 68 / 77 768 99 99



Le présent guide regroupe les informations utiles concernant les analyses offertes par l'IRESSEF.

INFORMATIONS SUR LES LABORATOIRES

Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h avec une permanence de 09h à 13h les samedis.

I. LISTE DES PARAMETRES ACCREDITES

IRESSEF est un institut accrédité selon les normes :

- **ISO 15189 v 2022** : Exigences concernant la qualité et la compétence pour les laboratoires biologie médicale
- **ISO 15190 v 2020** : Exigences pour la sécurité pour les laboratoires de biologie médicale

Plateformes	Examen/Analyses
Laboratoire d'Analyses Médicales	NFS Biochimie (Gly, Créat, AST, ALAT)
Biologie Moléculaire	Charge virale VIH1 PCR (EID) VIH1 Diagnostic moléculaire (COVID-19)
Immunologie	Numération CD4
Virologie	Sérologie (HIV)

II. LISTE DES ANALYSES OFFERTES, TARIFICATION ET DELAI DE RENDU

ANALYSE	COTATION	Délai de rendu
GLYCEMIE (à jeun et post prandiale)	10	24 H
AZOTEMIE	15	24 H
CHOLESTEROL TOTAL	15	24 H
CREATININEMIE	15	24 H
ACIDE URIQUE	15	24 H
TRIGLYCERIDES	20	24 H
PROTIDEMIE	15	24 H
CHOLESTEROL HDL	30	24 H
CHOLESTEROL LDL	30	24 H
Hb GLYCOSYLEE	40	24 H
HGPO	120	24 H
IONOGRAMME SANGUIN	45	24 H
CALCEMIE	20	24 H
ALBUMINEMIE	35	24 H
CALCEMIE corrigée	55	24 H
MAGNESEMIE	20	24 H
PHOSPHOREMIE	25	24 H
BILIRUBINE TOTALE	25	24 H
BILIRUBINE CONJUGUEE	25	24 H
FER SERIQUE	50	24 H
FERRITINE	85	24 H
ELECTROPHORESE DES PROTEINES	85	5 Jours
LIPIDES TOTAUX SERIQUES	20	24 H
ALBUMINE SUCRE	10	24 H
GLYCOSURIE	20	24 H
PU 24H	20	24 H
CREATININE URINAIRE	15	24 H
CLAIRANCE CREAT	30	24 H
RAC=rappel alb urin/creat urinaire	55	24 H
RPC= rapport Prot urinaire/Créat urinaire	30	24 H
AZOTE URINAIRE	15	24 H
ACIDE URIQUE URINAIRE	15	24 H
IONOGRAMME URINAIRE	45	24 H
MICROALBUMINURIE	45	24 H
DENSITE URINAIRE	10	24 H
FORMULE DE COCKROFT	15	24 H
ALAT	25	24 H
ASAT	25	24 H
ASAT + ALAT	50	24 H
AMYLASEMIE	50	24 H
PAL	40	24 H
GAMMA GT	15	24 H
CPK	50	24 H
CK MB	60	24 H
LDH	55	24 H
ADA (Adenosine Désaminase)	210	48 H
T3	70	24 H

T4	70	24 H
TSH	70	24 H
T3 ou T4 + TSH	100	24 H
T3 + T4 + TSH	200	24 H
PROLACTINE	100	48 H
E2/ESTRADIOL	110	48 H
TESTOSTERONE	100	48 H
TESTOSTERONE BIODISPONIBLE	140	48 H
AMH	190	48 H
LH	90	48 H
CORTISOL	90	48 H
FSH	90	48 H
PROGESTERONE	100	48 H
PTH inactif	110	48 H
TROPONINE	90	3 H après réception
CALCITONINE	110	48 H
PROCALCITONINE	110	48 H
ALPHA FOETO PROTEINE	80	48 H
CRP	40	24 H
VITAMINE B9	90	48 H
VITAMINE B12	90	48 H
VITAMINE D	100	48 H
Ca125	110	24 H
CA15-3	110	48 H
PSA TOTALE	80	24 H
PSA LIBRE	90	24 H
PSA LIBRE/PSA TOTALE	170	24 H
Ag HBS qualitatif	20	24 H
Ag HBS quantitatif	70	24 H
Ac HBS	70	24 H
Ag HBE	70	24 H
Ac HBE	70	24 H
Ac HBC	70	24 H
Ac HCV	70	24 H
Sérologie HAV	110	48 H
Sérologie HDV	100	48 H
HIV quantitatif	60	24 H
TPHA	15	24 H
RPR	15	24 H
BW	30	24 H
ASLO	15	24 H
WIDAL	40	24 H
WAALER ROSE	85	24 H
FACTEUR RHUMATOIDE	15	24 H
Ac ANTI RECEPTEUR TSH	170	5 Jours
SEROLOGIE CHLAMYDIA	85	24 H
SEROLOGIE MYCOPLASME	110	24 H
SEROLOGIE TOXOPLASMOSE	80	24 H
SEROLOGIE RUBEOLE	80	24 H
BHCG PLASMATIQUE	80	24 H

CYTOMEGALOVIRUS IgM/IgG	140	48 H
DENGUE IgM/IgG	50	24 H
DENGUE IgM/IgG/Ag NS1	80	48 H
Ac ANTI ADN NATIF	140	5 Jours
Ac ANTI NUCLEAIRES	110	5 Jours
Ac ECT	140	5 Jours
Ac ANTI MUSCLE LISSE	110	5 Jours
Ac ANTI CCP	80	5 Jours
Ac ANTI THYROGLOBULINE TG	140	5 Jours
Ac ANTI THYROPEPTIDASE TPO	140	5 Jours
Ac anti Helicobacter pylori	90	72 H
Numération des lymphocytes TCD4	100	24 H
NFS	40	24 H
NUMERATION DES RETICULOCYTES	20	24 H
NFS+RT	50	24 H
GSRH	30	24 H
TE	20	24 H
ELECTROPHORESE HB	70	5 Jours
VS	10	24 H
COOMBS DIRECT	60	24 H
COOMBS INDIRECT	60	24 H
Recherche Agglutinines irrégulières	60	48 H
TP	25	24 H
TCK	25	24 H
TP TCK	45	24 H
TS	10	24 H
FIBRINOGENE	25	24 H
D-DIMERES	70	5 H après réception
HLM	25	24 H
PV	75	72 H
PV MYCO CHLAM	225	72 H
ECBU	80	72 H
COPROCULTURE	80	72 H
RECHERCHE DE VIBRIO CHOLERAE	100	72 H
HEMOCULTURE	80	72 H
PUS ET DIVERS	80	72 H
LCR BACTERIO	80	72 H
SPERMOCULTURE	80	72 H
BK par GenXpert	50	48 H
CYTO BACT LIQ PONCTION	80	72 H
RECHERCHE HELICOBACTER PYLORI	50	72 H
RECHERCHE ADENOVIRUS ROTA	40	72 H
GE + FS	15	24 H
KAOP	20	24 H
FS RECHERCHE HEMATOZOAIRES	20	24 H
RECHERCHE DE SHISTOSOMES	20	24 H
DIAGNOSTIC HIV (PCR)	110	48 H
CHARGE VIRALE HIV	190	72 H
CHARGE VIRALE HEPATITE B	150	72 H
CHARGE VIRALE HEPATITE C	180	72 H

DIAGNOSTIC DES INFECTIONS CT ET NG	180	72 H
DETECTION HPV	180	72 H
FCV	110	5 Jours
TEST DE PATERNITE	250 000 Francs	1 SEMAINE

□ Le prix du "B" est à

- 260 F tous les jours ouvrables de 7h30 à 17h59 pour les particuliers
- 280 F pour les Assurés
- 220 F pour les IPM
- 300 F tous les jours de 18h à 7h29 du matin, le week-end et les jours fériés

□ Pour calculer le prix de votre analyse, il faudra :

Multiplier la cotation par le prix du B selon le cas

Ajouter le cout de l'acte de prélèvement selon le cas

- PC1 2000F si un seul acte de prélèvement
- PC2 4000F Si plusieurs types de prélèvements (exemple sang + génitaux)
- Quel que soit le nombre d'actes effectués le PC ne peut pas dépasser 4000F

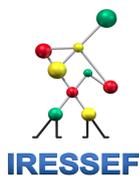
Exemple : Prix Glycémie + NFS pour un particulier de 7h30 à 17h59

Total cotation = 10 + 40 = 50

Prix du "B" = 260

PC = 2000

Prix à payer pour les analyses : $(50 \times 260) + 4000 = 17000F$ CFA



INFORMATIONS SUR LES ANALYSES A EFFECTUER

Certaines analyses nécessitent une préparation du patient avant le prélèvement :

- Jeûne
- Régime alimentaire
- Prise ou arrêt de médicament
- Heure de prélèvement
- Conditions de recueil du prélèvement biologique : urines, selles, crachats, sperme...
- Transport des prélèvements

L'agent d'accueil ou l'infirmière chargée du prélèvement se chargera d'informer de toutes les mesures et/ou précautions à prendre avant le prélèvement.

Pour certains prélèvements spécialisés et selon le cas, des fiches de consentement sont requises et doivent être remplies et signées par le client à l'accueil avant le prélèvement et sur instruction de la personne habilitée.

Toutes les indications spécifiques (préconisations) sont précisées au niveau du Manuel de prélèvement.

Toutes les informations concernant le client resteront confidentielles et le personnel est tenu de prendre en charge sans discrimination et en toute impartialité les besoins l'ensemble des utilisateurs des services du laboratoire.

Des prélèvements peuvent être réalisés à l'extérieur (domicile ou structure sanitaire) du laboratoire par les préleveurs habilités du laboratoire de l'IRESSEF.

**Le laboratoire dispose de trois sites de prélèvement délocalisés à Ngor, Teyliom
Diamniadio et Sandiara.**

AVENANT

Il s'agit :

- Demande d'analyses supplémentaires par rapport à une ordonnance existante
- Refus de faire les analyses prescrites (**ERG 31 PRO1**)
- Demande d'analyses verbalement (**ERG 02 PRO1**)

Dans tous les cas, le médecin traitant devra être contacté en cas de résultats anormaux. Si le patient ne dispose pas de médecin traitant, le laboratoire lui en recommande un.

La demande d'analyses avec ou sans ordonnance est notifiée sur une prescription à IRESSEF en collaboration avec médecin prescripteur ou bien sur conseil.

Le recueil des informations se fera directement avec des patients conscients et sans problème de communication. Pour les patients inconscients ou ayant des problèmes de communication, le recueil se fera avec les accompagnants ou toute personne habilitée.

Pour les demandes formulées verbalement, une prescription est à remplir à l'accueil et doit être validée par le biologiste médical. Les demandes en ligne doivent être matérialisées par une confirmation écrite (**téléchargement de la prescription via le site web**).

CRITERES D'ACCEPTATION ET DE REJET D'UN ECHANTILLON

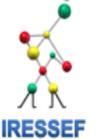
Tous les prélèvements conformes sont acceptés. Cependant, tous les prélèvements non conformes sont rejetés et le patient et/ou le médecin prescripteur est informé pour une reprise de prélèvements. Le laboratoire tiendra compte de la qualité, de la nature (délicatesse) du prélèvement et de son impact sur les résultats pour prendre la décision de le traiter selon l'intérêt du patient ou de le rejeter.

Critères de rejet

- 1) Une identification incorrecte du patient ou de l'échantillon ;
- 2) Une instabilité de l'échantillon due, par exemple, à un retard de transport par rapport aux préconisations ;
- 3) Une température incorrecte lors du stockage ou acheminement de l'échantillon ;
- 4) L'utilisation d'un matériel de recueil de l'échantillon inapproprié ;
- 5) Un volume insuffisant d'échantillon.
- 6) Autres critères soumis à l'appréciation du biologiste

Veillez nous contacter au 338722664 ou 776445824

<https://iressef.org/fr> ou <https://labodiarniadioiressef.org> pour tout
autre examen ne figurant pas sur cette liste ou informations
supplémentaires



Vue d'ensemble des laboratoires de l'IRESSEF

Les laboratoires de IRESSEF restent attentifs à toutes remarques ou suggestions
qui aideraient à l'amélioration de l'offre de service.